

### **Circul(aire)...y a rien à voir !**

L'année scolaire n'est pas encore achevée que le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports publie sa circulaire de rentrée 2021 le 24/6/21 :

[www.synep.org/circulaire\\_rentree\\_2021.pdf](http://www.synep.org/circulaire_rentree_2021.pdf)

S'il rappelle en préambule que la rentrée 2021 devrait intervenir dans de meilleures conditions sanitaires, malgré tout Monsieur Blanquer incite les établissements à mettre en place un plan de continuité pédagogique « au cas où ». Outre cela, cette circulaire contient de nombreuses « recommandations » et s'organise selon « 4 dimensions essentielles » :

#### **1) La poursuite de l'élévation du niveau général :**

- Consolider les apprentissages dès les premiers mois de rentrée en tenant compte des retards induits par la crise sanitaire.
- Faire de la lecture une priorité.
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques.
- Parachever la réforme du lycée en proposant notamment une nouvelle spécialité (éducation physique, pratiques et culture sportive) et en expérimentant en enseignement de philosophie en classe de terminale professionnelle.
- Développer les compétences numériques avec la généralisation de PIX.
- Renforcer les « vacances apprenantes ».
- Renforcer l'activité physique.

#### **2) Valeurs de la République et Culture Humaniste :**

- Un guide sur « l'idée républicaine » sera diffusée dans les établissements à la rentrée.
- Une éducation aux médias et à l'information renforcée.
- Ouverture d'une option « français et culture en 6ème » dans les collèges les plus défavorisés.
- L'extension du Pass culture début 2022 pour les élèves de la 4ème à la terminale.
- Une invitation à organiser une rentrée en musique.
- Renforcement des actions pédagogiques autour de l'Europe, son histoire, sa construction et ses valeurs.
- Lutter contre les violences, le harcèlement et le séparatisme en proposant l'organisation d'un « carré régalien ».

*La Secrétaire nationale*

- Assurer le contrôle des établissements hors contrat ainsi que les élèves instruits à la maison par des équipes rectorales.
- Election systématique d'éco-délégués au collège et au lycée et encouragée dès le CM1 et CM2.

**3) Assurer l'égalité des chances :**

- Renforcer la mixité sociale des établissements les plus défavorisés.
- Poursuivre la politique de l'école inclusive.
- Veiller et contribuer à la santé physique et psychique des élèves.

**4) Une équipe éducative soudée :**

- Valoriser et renforcer l'unité collective.
- Revitaliser les projets d'école ou d'établissement.
- Renforcer l'autonomie des directeurs.

Au regard de cette circulaire, le SYNEP CFE-CGC fait le constat que Monsieur Blanquer assoit avant tout ses droits régaliens sous couvert de « recommandations » et déplore une nouvelle fois le manque de concertation avec les instances syndicales. Nous remarquons également que la majorité des verbes utilisés dans cette circulaire (*renforcer, parachever, poursuivre, développer...*) mettent surtout en exergue que tout reste encore en friche et que contrairement à ce que Monsieur Blanquer prétend depuis des mois, rien de concret n'a été fait !

Le SYNEP CFE-CGC pour sa part aurait volontiers soumis quelques « recommandations » de bon sens « au cas où » au Ministre : s'assurer que les soi-disant hackers russes soient hors d'état de nuire à la rentrée 2021, veiller à une meilleure organisation des examens afin d'éviter de recevoir des convocations le lendemain pour la veille, interdire le mépris pour les professeurs, les chefs d'établissement et les élèves par exemple.

**Sylvie TUROWSKI**  
**Secrétaire nationale**